

**R 304 A – 18.02**

**Résolution du Conseil municipal de Vernier du 6 février 2018**

relative à l'objet suivant :

**NON, C'EST NON – NON AU HARCÈLEMENT**

le Conseil municipal, par 28 OUI et 1 abstention,

**déclare**

- 1 condamner tout acte et parole de harcèlement ;
- 2 exprimer sa solidarité avec des victimes du harcèlement ;
- 3 s'engager à prévenir les actes de harcèlement au Conseil municipal de Vernier par la mesure suivante :
  - 3.1 encourager les personnes qui se sentent agressées à s'adresser à un-une Conseiller-ère municipal-e de confiance et à contacter le Centre LAVI Genève.

